

Faculté Méditerranéenne des sciences Informatiques, Economiques et de gestion de Tunis ; MIT Tunis





Agrément 08/2010

LIVRET DE L'ETUDIANT 2021/2022

LICENCES LMD





14-16 Rue Mohamed badra Téléphone : 00216 71 903 215 Télécopie : 00216 71 904 388 www.umlt.ens.tn; www.mit.tn

Sommaire

1. Les objectifs du système LMD	3
2. Organigramme	4
3. Calendrier Universitaire	
4. La Pédagogie	7
4.1 Programmedes licences	
4.2 Les principes d'évaluation	26
4.3 Les conditions de validation	27
4.3.1 Validation des UE	27
4.3.2 Inscription et Validation des années	28
4.3.3 Date limite de soutenance du rapport de stage ou du projet	29
4.3.4 Avant la soutenance	
Que déposer ? Comment ?	29
4.3.5 Le Jour de la Soutenance	30
4.4 Décompte des pièces nécessaires à l'obtention du diplôme	
4.5 Composition du jury d'attribution du diplôme	32
5. Règlement intérieure	. 32
Article 1: le conseil scientifique:	33
Articles 2 : le conseil de discipline	34
Article 3 : le service pédagogique	35
Article 4: le service des stages	35
Articles 5 : assiduité et discipline	35
Article 6 : les examens	35
Article 7: les stages:	36
Article 8 : les inscriptions	37
Article 9 : Dispositions complémentaires	37
6. L'international	. 37
7. Les Équipements :	
Le Lecteur peut se référer au Guide de la recherche et au Guide des stages	. 38
8. Pages Pratiques	
8.1 Accès web	38
9. Conseils	
9.1 Le conseil scientifique :	
Liste disponible au rapport Master	39
9.2 Le conseil de discipline :	39
Liste disponible au rapport Master.	39

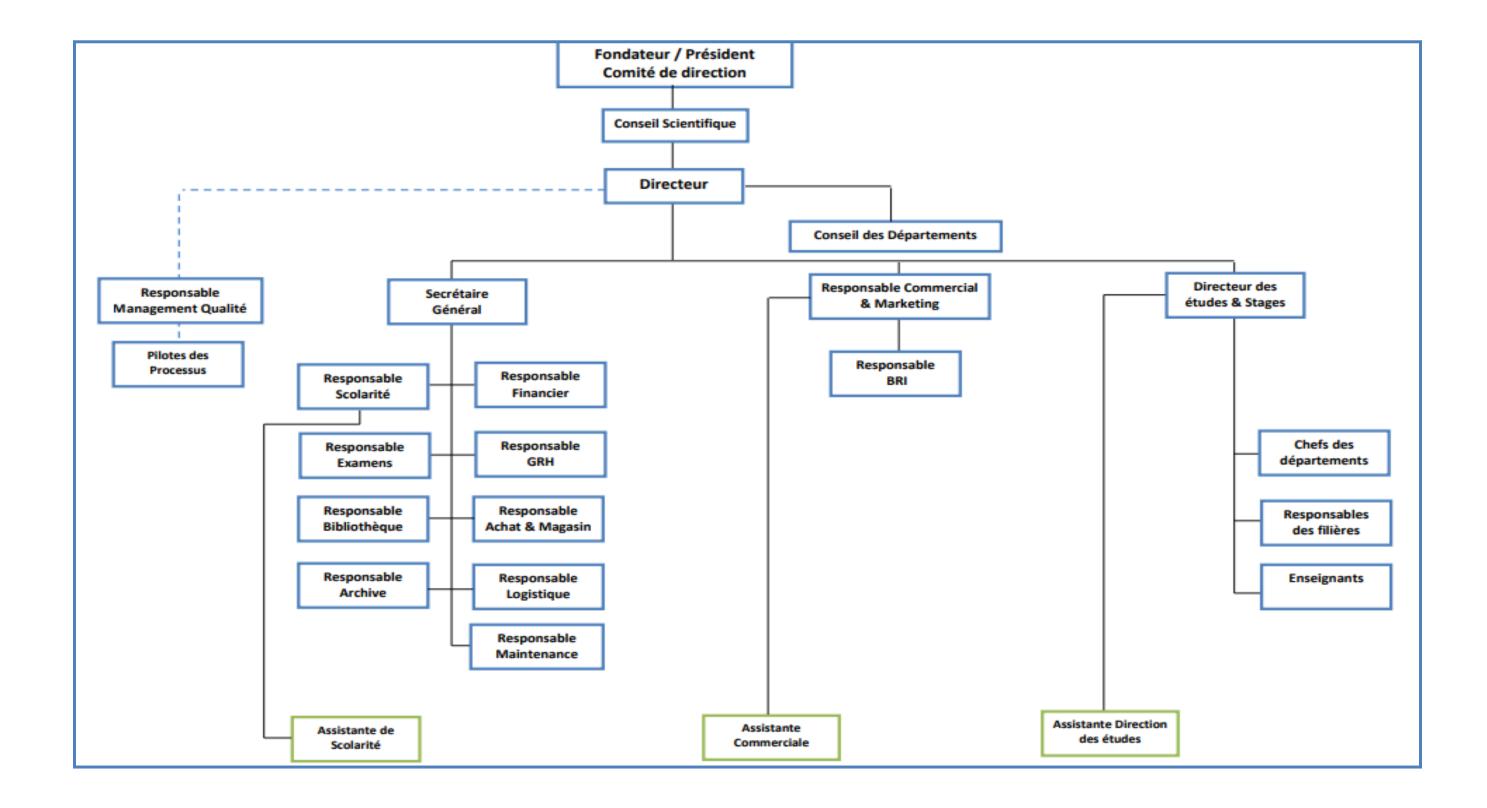
1. LES OBJECTIFS DU SYSTEME LMD

- * Assurer pour toutes les parties concernées (étudiants, parents, professionnels, employeurs etc.) une meilleure lisibilité des grades de formation, et des paliers d'insertion professionnelle
- ❖ Mettre en place un système de formation caractérisé par la flexibilité et la comparabilité internationale



- * Réformer les programmes et diversifier les parcours dans les créneaux porteurs
- Créer des parcours de formation souples et efficients, à caractère académique et appliqué, offrant à l'étudiant, à tous les niveaux, des possibilités d'insertion professionnelle
- * Favoriser la mobilité de l'étudiant à l'échelle nationale et internationale,
- ❖ Offrir à l'étudiant la possibilité de restructurer son parcours en cours de formation
- Faciliter l'équivalence des diplômes
- ❖ Créer une nouvelle génération de diplômés polyvalents aptes à s'adapter à un contexte mondial changeant.

2. ORGANIGRAMME

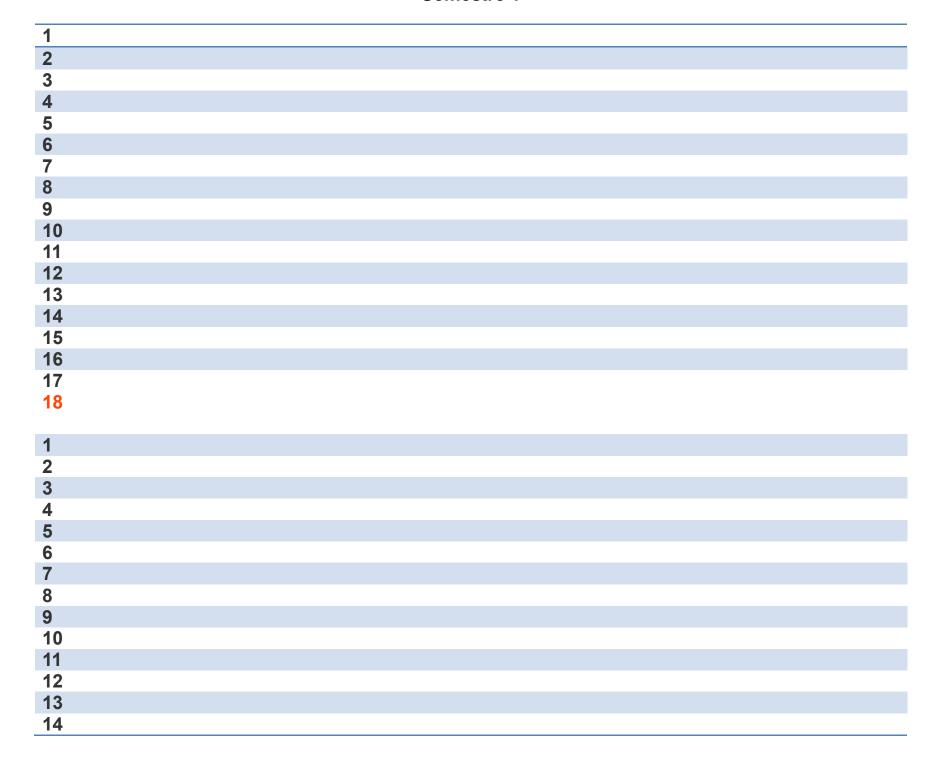




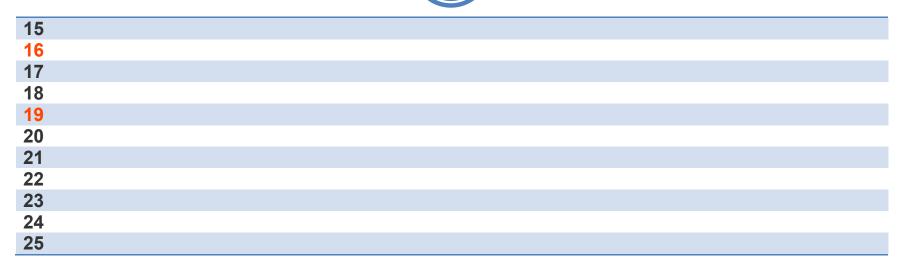
3. CALENDRIER UNIVERSITAIRE

2020-2021

Semestre 1







4. LA PEDAGOGIE *

N	Titre	Pour la période
1	Licence en science de Gestion : Finance	2019-2022
2	Licence en science de Gestion : Management	2019-2022
3	Licence en science de Gestion : GRH	2019-2022
4	Licence en science de Gestion : Marketing	2019-2022
5	Licence en Economie : Monnaie, Finance Banque et Assurance.	2019-2022
6	Licence en science de Gestion : Comptabilité	2020-2024
7	Licence en Informatique : Génie Logiciel et système d'information	2019-2022
8	Licence en Informatique : Informatique décisionnel	2019-2022

4.1. PROGRAMME DES LICENCES FONDAMENTALES

Première année Licence en Gestion

Haut du formulaire

UNITÉ ENS	TYPE	MATIÈRE	MODEEX	COEF	CRÉDIT	ASS	DS	TP	MP	EX	TYPE	TYPE	VOLUME
	UNITÉ										DS	EX	Н

^{*} voir Annexe



SEMESTRE 1														
Unité d'Enseignement Fondamentale 1	F	Principe de Gestion	M	3	5	10	20 0	0	70	Т	Т	63		
Unité d'enseignement Fondamentale 2	F	Comptabilité Financière I	M M	3	4 2	10 10	20 0 20 0	0	70 70	T T	T T	63 42		
Unité d'enseignement Fondamentale 3	F	Mathématique I : Analyse Microéconomie	M M	2	3	10 10	20 0 20 0	0	70 70	T T	T T	63 63		
Unité d'enseignement Transversale	Т	Anglais Excel	C C	1 1	3	20 20	40 0 40 0	0	40 40	T T	T T	21 21		
Unité d'enseignement Fondamentale 4	F	Introduction au droit Mathématiques	C	2	2	20 20	40 0 40 0	0	40 40	T T	T T	42 42		
Financières SEMESTRE 2														
Unité d'enseignement Fondamentale 1	F	Principes de gestion II : Le Processus de Gestion	M	3	5	10	20 0	0	70	Т	T	63		
Unité d'enseignement Fondamentale 2	F	comptabilité Financière II Macroéconomie Droit des société commerciales	M M	3 2	3	10 10	20 0 20 0	0	70 70	T T	T T	63 42		
Unité d'enseignement Fondamentale 3	F	Mathématique II : Algèbre	M	2	3	10	20 0	0	70	T	Т	63		
		Statistiques descriptives et probabilité	M	3	3	10	20 0	0	70	Т	Т	63		
Unité d'enseignement Transversale	Т	Anglais C2I	C	1	3	20 20	40 0 40 0	0	40 40	T T	T T	21		
		UZI	C	ı	J	20	40 0	U	40	1	ı	<u> </u>		

Deuxième année Licence en Gestion

UnitéEns	Туре	Matière	ModeEx Coe	f Crédit	ASS	DS	TP	MP	Ex	Type	Type	Volume
	Unité									DS	Ex	H

		SEM	/IEST	RE 1										
Unité d'enseignement	F	Finance	М	3	4	10	20	0	0	70	Т	Т	63	
Fondamentale 1		Gestion de production	M	3	3	10		0	0	70		Т	63	
Unité d'enseignement	F	Management & Leadership	M	3	3	10	20	0	0	70		Т	63	
Fondamentale 2		Marketing	M	3	4	10	20	0	0	70	Т	Т	63	
Unité d'enseignement Fondamentale 3	F	Statistique Inférentielle	M	2	4	10	20	0	0	70	Τ	Т	63	
Unité d'enseignement	T	Anglais des Affaires	С	1	3	20	40	0	0	40	Т	Т	21	
Transversale		Technologies de l'Information et de la Communication	С	1	3	20	40	0	0	40	Τ	Т	21	
Unité d'enseignement	0	Intelligence artificielle	С	2	3	20	40	0	0	40	Т	Т	42	
Optionnelle		Système et Management de l'information	С	2	3	20	40	0	0	40	Т	Т	21	
SEMESTRE 2														
Unité d'enseignement Fondamentale 1	F	Comptabilité de Gestion	M	3	4	10	20	0	0	70	Τ	Т	63	
Unité d'enseignement Fondamentale 2	F	Gestion des ressources humaines	M	3	4	10	20	0	0	70	Τ	Т	63	
		Entreprenariat	M	3	3	10	20	0	0	70	Т	Т	63	
Unité d'enseignement Fondamentale 3	F	Économie des Affaires	M	3	3	10	20	0	0	70		Т	42	
		Droit des Affaires	M	3	3	10	20	0	0	70	Т	Т	42	
Unité d'enseignement	T	Anglais 4	С	1	3	20	40	0	0	40	Т	Т	21	
Transversale		La formation de développement personnel et relation professionnelle	С	1	3	20	40	0	0	40	Τ	Т	21	
Unité d'enseignement Optionnelle	0	Management de la qualité	С	3	4	20	40	0	0	40	Т	Т	63	
		Analyse et diagnostic financier	С	2	3	20	40	0	0	40	Т	Т	42	

Troisième année Licence en Management



UnitéEns	Type Unité	Matière	ModeEx	Coef	Crédit	ASS	DS	TP	MP	Ex	Type DS	Type Ex	Volume H
		SEM	IESTRE	1									
Unité d'enseignement Fondamentale 1	F	Contrôle de gestion	M	3	4	10	20	0	0	70	Т	Т	63
Unité d'enseignement	F	Management de l'innovation	M	3	3	10	20	0	0	70	Т	Τ	42
Fondamentale 2		Théorie des organisations	M	3	4	10	20	0	0	70	Τ	Τ	63
Unité d'enseignement Fondamentale 3	F	Management de projet Fondement, Techniques	М	3	5	10	20	0	0	70	Т	Т	42
Unité d'enseignement	Т	Anglais	С	1	3	20	40	0	0	40	T	T	21
Transversale		Développement personnel 2	С	1	3	20	40	0	0	40	T	Τ	21
Unité d'enseignement	0	E-Management	С	2	2	20	40	0	0	40	T	T	63
Optionnelle		Management organisationnelle	С	2	2	20	40	0	0	40	T	Τ	21
•		Responsabilité sociale de l'entreprise	С	2	4	10	20	0	0	70	Т	Т	42
		SEM	MESTRE :	2									
Unité d'enseignement Fondamentale 1	F	Management Stratégique	M	4	5	10	20	0	0	70	Т	Т	63
Unité d'enseignement Fondamentale 2	F	Recherche opérationnelle	M	2	5	10	20	0	0	70	Т	Т	63
Unité d'enseignement Fondamentale 3	F	Management de la qualité & Certification -MQC	М	3	3	10	20	0	0	70	Т	Т	63
		Système d'information et TIC	M	3	3	10	20	0	0	70	Т	Т	42
Unité d'enseignement	Т	Anglais	С	1	3	20	40	0	0	40	Т	Т	21
Transversale		Développement personnel 3	С	1	3	20	40	0	0	40	Т	Т	21
Unité d'enseignement	0	E-GRH	С	2	4	10	20	0	0	70	Т	Т	42
Optionelle		Gestion de conflits	С	2	2	10	20	0	0	70	Т	Т	21
		Gestion de la formation	С	2	2	10	20	0	0	70	Т	Т	63

Troisième année Licence en Gestion des Ressources Humaines

Haut du formulaire

UnitéEns	Type	Matière	ModeEx	Coef	Crédit	ASS	DS	TP	MP	Ex	Type	Type	Volume	
----------	------	---------	--------	------	--------	-----	----	----	----	----	------	------	--------	--



	Unité										DS	Ex	Н
		SEM	ESTRE	1									
Unité d'enseignement Fondamentale 1	F	Contrôle de gestion	M	3	4	10	20	0	0	70	T	T	63
Unité d'enseignement Fondamentale 2	F	Management de l'innovation	M	3	3	10	20	0	0	70	T	T	42
Unité d'enseignement	F	Théorie des organisations Management de projet	M M	3	4 5	10 10	20 20	0	0	70 70	T T	T T	63 42
Fondamentale 3 Unité d'enseignement	Т	Fondement, Techniques Anglais	С	1	3	20	40	0	0	40	T	T	21
Transversale		Développement personnel 2	C	1	3	20	40	0	0	40	T	T	21
Unité d'enseignement Optionnelle	О	E-Management	C	2	2	20	40	0	0	40	T	T	63
		Management organisationnelle	C	2	2	20	40	0	0		T	T	21
		Responsabilité sociale de l'entreprise	С	2	4	10	20	0	0	70	T	T	42
		SEM	ESTRE	2									
Unité d'enseignement Fondamentale 1	F	Management Stratégique	М	4	5	10	20	0	0	70	Т	T	63
Unité d'enseignement Fondamentale 2	F	Recherche opérationnelle	М	2	5	10	20	0	0	70	Т	Т	63
Unité d'enseignement Fondamentale 3	F	Management de la qualité & Certification -MQC	М	3	3	10	20	0	0	70	Т	T	63
	T.	Système d'information et TIC	M	3	3	10	20	0	0	70		T	42
Unité d'enseignement Transversale	T	Anglais	С	1	3	20	40	0	0	40		T	21
Unité d'enseignement	O	Développement personnel 3 E-GRH	C	1 2	3 4	20 10	40 20	0	0	40 70		T T	21 42
Optionelle		Gestion de conflits	С				20					' T	21
		Gestion de Conflits		2	2	10	20	0	0	70	ı	ı	Z I



Gestion de la formation	C	2	2	10	20 () ()	70 T	Т	63

Bas du formulaire

Troisième année Licence en Finance

UnitéEns	Type Unité	Matière	ModeEx	Coef	Crédit	ASS	DS	TP	MP	Ex	Type DS	Type Ex	Volume H
		SEME	STRE 1										
Unité d'enseignement Fondamentale 1	F	Banques et Institutions Financière	M	1	2	10	20	0	0	70	T	T	21
		Marché financiers et Evalutation des actifs	М	3	4	10	20	0	0	70	Т	Т	63
Unité d'enseignement	F	Finance Internationale	М	3	3	10	20	0	0	70	Т	Т	42
Fondamentale 2	-	Fiscalité	М	2	3	10	20	0	0	70	Т	Т	42
Unité d'enseignement Fondamentale 3	F	Econométrie	M	3	4	10	20	0	0	70	T	Т	63
Unité d'enseignement	Т	Anglais	С	1	3	20	40	0	0	40	Т	Т	21
Transversale		Développement personnel 2	С	1	3	20	40	0	0	40	Τ	Τ	21
Unité d'enseignement	0	Finance publique	С	3	4	10	20	0	0	70	Т	Т	63
Optionnelle		Théories financière	С	3	4	10	20	0	0	70	T	Т	63
		SEME	STRE 2										
Unité d'enseignement Fondamentale 1	F	Décision Financière à long terme	M	3	4	10	20	0	0	70	Т	Т	63
Unité d'enseignement Fondamentale 2	F	Diagnostic financier & Gestion de trésorerie	M	3	4	10	20	0	0	70	Т	Т	63
Unité d'enseignement	F	Contrôle de gestion	M	3	4	10	20	0	0	70	Τ	Τ	63
Fondamentale 3		Stratégies de l'entreprise	M	3	3	10	20	0	0	70	Т	Т	42
Unité d'enseignement	Τ	Anglais	С	1	3	20	40	0	0	40	Т	Т	21
Transversale		Développement personnel 3	С	1	3	20	40	0	0		Т	Т	21
Unité d'enseignement Optionnelle	Ο	Analyse de la conjoncture économique	С	1	3	20	40	0	0	40	Т	Т	42
		Étude de cas Financier	С	3	4	10	20	0	0	70	T	T	63



Gestion de projet	С	2	3	20	40	0	0	40 T	Т	42	

Troisième année Licence en Marketing

UnitéEns	Type Unité	Matière	ModeEx	Coef	Crédit	ASS	DS	TP	MP	Ex	Type DS	Type Ex	Volume H
		SEME	STRE 1										
Unité d'enseignement Fondamentale 1	F	Analyse du comportement du consommateur-ACC	M	3	4	10	20	0	0	70	Т	Т	63
Unité d'enseignement Fondamentale 2	F	Communication marketing	M	3	4	10	20	0	0	70	Т	T	63
Unité d'enseignement Fondamentale 3	F	Gestion Produits-Prix Recherche Commerciale & SIM (Système d'information Marketing)	M	3	3	10	20	0	0	70 70	T	T	42 63
Unité d'enseignement transversale	T	Anglais	С	1	3	20	40	0	0	40	T	T	21
Unité d'enseignement	0	Développement personnel 2 Étude de cas en marketing	C	2	2	20 10	40 20	0	0	40 70	T	T T	21 21
optionnelle		Management Stratégique Politique et stratégie de l'entreprise	C C	2 4	3 4	10 10	20 20	0	0	70 70	T T	T T	63 42
		SEME	STRE 2										
Unité d'enseignement Fondamentale 1	F	Stratégie et Plan Marketing	M	3	4	10	20	0	0	70	Т	Т	63
Unité d'enseignement Fondamentale 2	F	Distribution	M	3	3	10	20	0	0	70		Т	42
Unité d'enseignement	F	Marketing International Analyses des données marketing-	M M	3	4	10	20	0	0	70 70	T	T T	63 63
Fondamentale 3		ADM		4									
Unité d'enseignement	Т	Anglais	С	1	3	20	40	0	0	40	T	Т	21



transversale		Développement personnel 3	С	1	3	20	40 0	0	40 T	Т	21
Unité d'enseignement	0	E-marketing	С	2	3	10	20 0	0	70 T	Τ	63
optionnelle		Planification marketing	С	2	2	10	20 0	0	70 T	Τ	21
•		Gestion de projet	С	2	4	10	20 0	0	70 T	Т	42

Première année Licence en Economie

UnitéEns	Type Unité	Matière	ModeEx	Coef	Crédit	ASS	DS	TP	MP	Ex	Type DS	Type Ex	Volume H
		SEMES	STRE 1										
Unité Fondamentale d'économie 1	F	Principes d'Economie	М	4	4	10	20	0	0	70	Т	Т	63
Office Policialite it economie i		Histoire des Faits Économiques	М	2	3	10	20	0	0	70	Т	Т	42
Unite Fondamentale : de la Gestion	F	Comptabilité Financière	M	3	4	10	20	0	0	70	Т	Т	63
		Principe de Gestion	M	2	3	10	20	0	0	70	Т	Т	42
Unite Fondamentale: Méthodes quantitatives	F	Mathematique I: Analyse	M	3	5	10	20	0	0	70	Т	Т	63
Unité Transversale	Т	Anglais des Affaires	С	2	2	20	40	0	0	40	Т	Т	21
		C2I	С	2	2	20	40	0	0	40	Т	Т	21
Unité d'enseignement optionnelle	0	Problèmes Économiques contemporaines	С	2	4	20	40	0	0	40	Т	Т	42
omite a enseignement optionnene		Économie et environnement des affaires	С	2	3	20	40	0	0	40	Т	Т	21



		SEMES	TRE 2										
Unite d'enseignement Fondamental: Economie	F	Micro-économie I	M	3	4	10	20	0	0	70	Т	Т	63
i ondamental. Economic		Macro-economie I	М	3	3	10	20	0	0	70	Т	Т	63
Unite d'enseignement Fondamental: Droit	F	Introduction Droit	M	2	5	10	20	0	0	70	Т	Т	42
Unite d'enseignement Fondamental : Methodes	F	Statistique Descriptives	М	3	3	10	20	0	0	70	Т	Т	63
Quantitatives		Mathematiques II: Algebre	М	3	4	10	20	0	0	70	Τ	T	63
Unite d'enseignement transversal	Т	Anglais	С	2	2	20	40	0	0	40	Т	Т	21
		C2I	С	2	2	20	40	0	0	40	Т	Т	21
Unite d'enseignement Optionnelle	0	Environnement de l'entreprise	С	2	4	20	40	0	0	40	Т	Т	42
3		Institutions Économie Internationales	С	2	3	20	40	0	0	40	Т	Т	21

Deuxième année Licence en Economie

UnitéEns	Type Unité	Matière	ModeEx	Coef	Crédit	ASS	DS	TP	MP	Ex	Type DS	Type Ex	Volume H
		SEM	ESTRE 1										
Unité d'enseignement	F	Micro-Economie II	M	3	4	10	20	0	0	70	Т	T	63
Fondamental : Economie	•	Macro-Economie II	M	3	3	10	20	0	0	70	T	T	63
Unité d'enseignement	F	Comptabilité de Gestion	M	3	4	10	20	0	0	70	Т	Т	63
Fondamental : Gestion		Gestion Financiere	М	2	3	10	20	0	0	70	Т	Т	42
Unité d'enseignement													
Fondamental : Methodes Quantitatives	F	Calcul des probabilités	M	3	4	10	20	0	0	70	Т	Т	63
Unité d'enseignement transversal	Т	Anglais des Affaires	С	2	2	20	40	0	0	40	Т	Т	21



		Entreprenariat 1	С	2	3	20	40	0	0	40	Т	Т	21
Unité d'enseignement optionnelle	0	Droit des Société commerciales	С	2	4	20	40	0	0	40	Т	Т	21
		Economie du travail	С	2	3	20	40	0	0	40	Т	Т	42
		SEME	STRE 2	2									
Unitá d'anggiangment		Économie Monétaire	M	3	3	10	20	0	0	70	Т	Т	63
Unité d'enseignement Fondamental : Économie	F	Commerce International	M	3	4	10	20	0	0	70	Т	Т	63
Unité d'enseignement	F	Diagnostic Financier de l'entreprise	M	2	3	10	20	0	0	70	Т	Т	42
Fondamental : Spécifiques	Г	Marché et produit Financiers	M	2	3	10	20	0	0	70	Т	Т	42
Unité d'enseignement		Statistique Inférentielle	M	2	4	10	20	0	0	70	Т	Τ	63
Fondamental :Methodes Quantitatives	F	Technique Optimisation	M	2	3	10	20	0	0	70	Т	Т	63
Unitó d'angoignament transvergal	т	Anglais des Affaires	С	2	3	20	40	0	0	40	Τ	Т	21
Unité d'enseignement transversal	1	Entreprenariat 2	С	2	3	20	40	0	0	40	Т	Т	21
Unité d'enseignement optionnelle	0	Mathématique Financières	С	2	3	20	40	0	0	40	Т	Т	42
onite a enseignement optionnelle	O	Développement personnel1	С	2	2	20	40	0	0	40	Т	Т	21

Troisième année Licence en Economie : Monnaie Finance et Banque

UnitéEns	Type Unité	Matière	ModeEx	Coef	Crédit	ASS	DS	TP	MP	Ex	Type DS	Type Ex	Volume H
		SEMEST	RE 1										
Unité d'enseignement Fondamentale 1	F	Croissance et Fluctuations Finance Internationale	M M	2	4	10 10	20 20	0	0	70 70	T T	T T	42 42
Unité d'enseignement Fondamentale 2	F	Diagnostic financier de l'entreprise Économie de la banque et de l'assurance	M M	2	2	10 10	20	0	0	70 70	T T	T T	42 42
	'	gestion de portefeuille	М	5	2	10	20	0	0	70	Т	Т	42



Unité d'enseignement Fondamentale 3	F	Économétrie 1	М	3	4	10	20	0	0	70	Т	Т	63
Unité d'enseignement	Т	Technique d'Expression et de communication	С	2	2	20	40	0	0	40	Т	Т	21
transversale		Anglais	С	2	3	20	40	0	0	40	Т	Т	21
Unité d'enseignement	0	Economie d'Energie	С	2	4	20	40	0	0	40	Т	Т	42
optionnelle	O	Théorie des jeux	С	2	3	20	40	0	0	40	Т	Т	42
		SEMESTR	RE 2										
Unité d'enseignement	F	Commerce et marchés extérieurs	M	3	4	10	20	0	0	70	Т	Т	42
Fondamentale 1	Г	Management stratégique	M	3	3	10	20	0	0	70	Т	Т	42
Unité d'enseignement	F	Droit des Banques, des Assurances et de la Bourse	М	2	3	10	20	0	0	70	Т	Т	42
Fondamentale 2	Г	Techniques Financières et Actuarielles	М	5	3	10	20	0	0	70	Т	Т	42
Unité d'enseignement Fondamentale 3	F	Recherche Opérationnelle	М	3	4	10	20	0	0	70	Т	Т	63
Unité d'enseignement	т	Anglais	С	2	3	20	40	0	0	40	Т	Т	21
transversale	ı	Informatique	С	2	3	20	40	0	0	40	Т	T	21
Unité d'enseignement	0	Analyse de la conjoncture économique	С	2	3	10	20	0	0	70	Т	Т	42
optionnelle		oconomiquo											

Première année Licence en Informatique :Génie logiciel

UnitéEns Type Unité	Matière	ModeEx Coef Crédit ASS DS TP MP Ex DS Ex	Volume H
------------------------	---------	--	-------------



		SEMESTR	⊏ 1										
		OLIVILOTIN	· L I										
Unité d'enseignement	F	Algèbre 1	M	2	4	10	20	0	0	70	Т	Т	42
Fondamentale 1	Г	Analyse1	M	3	3	10	20	0	0	70	Т	Т	42
		Atelier programmation 1	M	2	2	10	20	0	0	70	Τ	Т	4
Unité d'enseignement Fondamentale 2	F	Algorithmique et structure de données	М	2	3	10	20	0	0	70	Т	Т	4
		Système d'exploitation 1	M	5	2	10	20	0	0	70	Т	Т	4
Unité d'enseignement Fondamentale 3	F	Système Logique & Architecture des ordinateur	М	3	4	10	20	0	0	70	Т	Т	6
Unité d'enseignement	F	Logique Formelle	С	2	2	20	40	0	0	40	Т	Т	2
Fondamentale 4		Technologies Multimédia	С	2	3	20	40	0	0	40	Τ	Т	2
Unité d'enseignement	т	Anglais	С	2	4	20	40	0	0	40	Τ	Τ	4
transversale	I	Technique de communication 1	С	2	3	20	40	0	0	40	Т	T	4
		SEMESTR	E 2										
Unité d'enseignement	_	Algèbre 2	M	3	4	10	20	0	0	70	Т	Т	4
Fondamentale 1	F	Analyse 2	M	3	3	10	20	0	0	70	Ť	Ť	4
Unité d'enseignement	F	Algorithmique structure de données et complexité	М	2	3	10	20	0	0	70	Т	Т	4
Fondamentale 2		Atelier de programmation 2	M	5	3	10	20	0	0	70	Т	Т	4
Unité d'enseignement	F	Programmation Python Systeme d'exploitation 2	М	3	4	10	20	0	0	70	Т	Т	6
Fondamentale 3	•	Fondement des réseaux	. 41	J			_0			. 0	'	,	
Unité d'enseignement	Т	Fondements de bases de données	С	2	3	20	40	0	0	40	Т	Т	2
transversale	'	Anglais 2	С	2	3	20	40	0	0	40	Т	T	2
		Technique de communication 2	С	2	3	10	20	0	0	70	Т	Т	4
		Culture et compétences Numériques	С	2	4	10	20	0	0	70	Т	Τ	4

Bas du formulaire



LE COMITE DE PERFECTIONNEMENT ET LE CORPS PROFESSORAL

Directeur: Dr. Marwa Dridi

Le comité de perfectionnement : est co-presidé par le directeur de la faculté et un membre permanent du conseil (Directeur et Makrem Bellalah).

Ce comité défini la stratégie de l'université et garanti la qualité de l'enseignement et de la recherches au sein de la faculté. Des réunions sont effectuées au moins 4 fois par an. Il se réunit aussi en cas de besoin.

1. Riadh Madiouni	Riadh.madiouni@univ-paris-est.fr	Docteur, informatique, Direction des études
2. Choujaa Lahzami	lahzami@bluewin.ch	Professeur Emérite, Ancien directeur Ecole doctorale, chargé de la pédagogie
3. Mondher Bellalah	mondher.bellalah@eco.u-cergy.fr	Professeur Agrégé es sciences de Gestion, Président du réseau Euro-méditerranéen pour enseignement et Recherches en Economie et en Gestion, REMEREG ; Chargé des relations internationales
4. Makrem Bellalah	makram.bellalah@u-picardie.fr	MCF Habilite, Sciences de Gestion, President
5. Abdelfettah Ammous	abdelfatteh.amous@tunet.tn	Professeur, Vice Président d'université de Sfax, chargé de la pédagogie
6. Nacef Abdennadher	nacefab2011@hotmail.com	MCF, responsable enseignement en Arabe, Directeur Banque Centrale de Tunisie
7. Chiha Gaha	gaha.chiha@gmail.com	Professeur, Emérite ; Spécialiste GRH
8. Henri Dou	douhenri@yahoo.fr	Président de la Société Française de Bibliométrie Appliquée, Consultant et gérant de la société Matheo Software, Honorary Research Professor à Peking University
9. Philippe Clerc	P.CLERC@ccifrance.fr	directeur de l'intelligence économique, de l'innovation et des technologies de l'information à l'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie
10. Aladdin BIJO	bijo.a@me.com	Directeur de IESCCI, Expert en intelligence économique, option marketing communication
11.Jean Luc Prigent	jean-luc.prigent@cyu.fr	Professeur et directeur Master GRFI ; Cy-Cergy Paris University ; France

CONSEIL SCIENTIFIQUE:

1. Directeur : Marwa Dridi

2. Hanene Arouri , Secrétaire générale

3. Mondher Bellalah, Professeur

4. Makram Bellalah, MCF Habilite

- 5. Chiha Gaha, Professeur en management
- 6. Riadh Madiouni, Docteur en Informatique, Directeur des études et Stages
- 7. Mongi chebli, Docteur en MQ
- 8. Hela Diouani, Docteur en Management
- 9. Sabrine Idoudi, Doctorante en Marketing
- 10. Sabrine Bouallègue, Docteur en Marketing

Membre de l'environnement socio-économique et professionnel

- 11. Abdelatif Mouelhi
- 12. Faouzi Fejja
- 13. Ismaiil Hamza

Délégués étudiants

14. Nadjma Saidou, Fassama SOUMAH, Christian Embolo, Abdulmuain Redaedin Mohamed Banuga, MOISE MOBWA

CONSEIL DE DISCIPLINE:

Directeur: Marwa Dridi

- 1. Hela Diouani, Docteur en Managment
- 2. Mondher Bellalah, Professeur Agrégé de Gestion
- 3. Makram Bellalah, MCF, Sciences de Gestion, HDR
- 4. Nacef Abdennader, MCF, Sciences de Gestion, HDR
- 5. Riadh Madiouni, Docteur en Informatique, Directeur des études
- 6. Mongi Chebli, Docteur en MQ

COMMISSION DES MASTERS

Directeur : Marwa Dridi

1. Makrem Bellalah, MCF, Sciences de Gestion, HDR



- 2. Hela Diouani, Docteur en Managment
- 3. Mongi Chebli docteur en MQ
- 4. Mondher Bellalah, Professeur Agrégé de Gestion. Corps A
- 5. Choujaa Lahzaami, Professeur
- 6. Riadh Madiouni, Docteur en Informatique
- 7. Abdelatif Mouelhi, Expert
- 8. Sabrine Bouallègue Docteur en Marketing
- 9. Hatem Daoued, Expert-Biat
- 10. Sami Chaabane, Expert
- 11. Nacef Abdennadher, Chef de service à la BCT

Personnel Administratif et assistance externe:

Nom et Prénom	Poste	Téléphone	E-mail
Riadh MADIOUNI	Directeur des études et Stages	20153889	riadh.madiouni@paris-est-sup.fr
			direction.etudes@umlt.ens.tn
Ahlem BOUKHCHINA	assistante de la direction des études	24240881	ahlem.umlt@gmail.com
Mariem AMMAR	Scolarité Générale ????	21030172	ammarmariem1989@gmail.com
Sabrine JANENE	Bibliothequère, archive central et Digital	20990666	sabrina_eye@hotmail.fr
Ahmed Echi	Technicien en informatique et digital	52425409	echiahmed2020@gmail.com
Hanen AROURI	Secretaire genérale/Finance	21772213	hanene.arouri@gmail.com
Karima WERGHEMNI	Coordinatrice, pointage ; direction études	52071107	karimawerghemmi1986@gmail.com
karwi mohamed	Service Digital		<messaoudimohamed1995@gmail.com></messaoudimohamed1995@gmail.com>
malik riahi	Service Digital		<malik.riahi15@gmail.com></malik.riahi15@gmail.com>
Skander Tebib	Responsable communication digital et	23451862	tbibskander93@gmail.com
	informatique		
Zouhaier doula	Directeur administratif et financier	51235188	zouhaier.doula2019@gmail.com
Wael Majdoub	PDG, Société After code (pour les stages)	27789553	wael.mejdoub.dev@gmail.com
Yassine Gouiaa	Responsable communication Entreprise :	51235188	yassine.gouiaa.one@gmail.com
	formation continue et Incubateur		
Sawssen Mabrouk	Responsable Relations Internationales et	27789553	jafratjab1111@gmail.com
	Incubateur		

Enseignants Permanents:

LISTE DES PERMANENTS ET EXPERTS:

Directeur: Marwa Dridi: marwadridiali@gmail.com

Prof de Gestion	email	tel	spécialité

Marwa Dridi	marwadridiali@gmail.com	56480877	Docteur, en Economie, Direction
Riadh Madiouni	Riadh.madiouni@univ-paris- est.fr	20153889	Docteur, informatique, Coordinateur et direction des études
Sabrine Idoudi	idoudi.sabrine@gmail.com	28536883	Professeur, Marketing; Directeur des études licence
Sabrine BOUALLEGUE	bouallegue_sabrine@yahoo.fr	96 683 956	Marketing
Hela ben Abdallah	benabdallah38@hotmail.fr	55714779	Enseignante droit
AYARI RIM	Rimayari@live.fr	97 498 264 476	Management
Wided Labidi	Widede1988@hotmail.fr	21824898 /22813480	Economie
Hela Diouani	heladiouani@yahoo.fr	23547420	Management
Mongi Chebli	cheblimongi@yahoo.fr	98 690 925	Economie, Directeur des études Master
Khouloud Swidi	khouloud86souidi@gmail.com	55450248	Comptabilité
HICHRI Kais	hichrikais7@gmail.com	(72) 592 125/54 552 457	Finance
Saloua TOUIL	salouatouil1981@gmail.com	21 11 76 77	Marketing
NESRINE GAFSI	nesrine.gafsi@gmail.com	96 59 49 78	Dr. Finance
Soualhia Ahlem	soualhiaahlem1@gmail.com	22 364 537	Dr gestion (contrat)

Liste Experts et Invités	Liste Experts et Invités	Liste Experts et Invités
Chiha Gaha	gaha.chiha@gmail.com	Professeur, Emérite ; Spécialiste GRH
Jean luc Prigent	<jean-luc.prigent@cyu.fr></jean-luc.prigent@cyu.fr>	Professeur, Finance
Choujaa Lahzami	lahzami@bluewin.ch	Professeur Emérite, Ancien directeur Ecole doctorale, chargé de la pédagogie (Suisse ; Invité)
Mondher Bellalah	mondher.bellalah@gmail.com	Professeur Agrégé es sciences de Gestion, Président du réseau REMEREG ; Chargé des relations internationales ; (France ; invité)
Makram Bellalah	makram.bellalah@u-picardie.fr	MCF Habilite, Sciences de Gestion, (Prof Invité)
Abdelfettah Ammous	abdelfatteh.amous@tunet.tn	Professeur, Vice-Président d'université de Sfax,

Liste des enseignats a contacter pour des cours spécifiques :

Prof de Gestion	email	tel	spécialité
Nacef abdennadher	nacefab2011@gmail.com	98372727	Finance
Rania Klouj Ep Ben Jemia	rania.klouj@gmail.com	50492015	Marketing
Hatem Daoud	daoudhat2000@yahoo.fr /	24210375	Finance
Hatem Daoud	hatem.daoud@biat.com.tn	24210373	
Mounir BALI	balimounir@yahoo.fr	25390632	Eco
Ons Abbes	abbes.ons2@gmail.com	20505984	Eco
Anis bouzid	bouzid anis@yahoo.fr	53910252/72355	Eco
	bouziu_ams@yanoo.n	367	
Haithem awijen	haithem.awijen@gmail.com	97721008	Eco
Mohamed Abdouli mohamedabdouli3@gmail.com		55586407/	Eco

	mohamedabdouli37@yahoo.fr	40873712		
Basma Ben Alaya	basma.perso@gmail.com	53806315 sciences Gestion		
Ahlem Mokaddem	ahlemmokaddem@web.de	53894747	littérature	
AMIRA BERRAHAL	<amiramrl@yahoo.fr></amiramrl@yahoo.fr>		Finance	
Algia HAMMAMI	mail:hammamialgia@yahoo.fr,	(+216) 25691808	Docteur en Méthodes	
	hammamialgia@gmail.com	(===, ======	de Finance -Compta	
	aa.g.a.c gaee		de :ae.	
Rym Regaïeg	regaiegrym@gmail.com	97 667 134	Finance quantitative	
CHERNI Fatma	cherni.fatma@ymail.com	216 22 068 021	Dr. Finance	
Wajdi Moussa	Wajdi.Moussa@isg.rnu.tn	99 09 04 00	Dr. Finance	
Taicir Mezghani	taicir_mezghani@yahoo.fr	(+216) 24024350	Dr finance	
MAJOUL Neil	m.neila@hotmail.f	54 899 175 – 54	Dr Finance	
		899 987 – 97 969		
		031		
Farhat Mohamed Mehdi		0021650846635-	Dr e-management	
	mahdi.farhat@yahoo.fr	0021698474995	(ancien umlt)	
	-			
Houda NOUICER TIRA	tirahouda@gmail.com		Dr Management	
		53710533/28062		
		253		
Wiem BEN DHIA	wiem.bendhia@gmail.com	56 575 094	Marketing	
Dhouha DRIDI	drididouha@yahoo.fr	97 582 915	Méthodes Quantitatives	
	drididhouha2702@gmail.com			
Besma Belhadj	besmabelhaj14@gmail.com	98936219	Méthodes Quantitatives	
Dr. Knani Ramzi	knaniramzi@yahoo.fr	23 636 509	Méthodes Quantitatives	
Mme. MAJOUL EP. SMAILI	majoul_sarra@live.fr	+216) 52 323 680	Méthodes Quantitatives	
Sarra				
EI OUERGHI-LOTFI	lotfi.ouerghi@yahoo.fr	96996641	Economie	
Sayef BAKARI	bakari.sayef@yahoo.fr	40	Economie	
		479907/5210881		
		3		
Bouguerra Soumaya	soumaya1bouguerra@gmail.com	24990096	Anglais (Nabeul)	
AJROUD FARAH	farrouha3161@gmail.com	97 674 277	Anglais	
Imen Hilali	imen.hleli@gmail.com	92.400.798	Marketing et ing	
			informatique	
Yesmine M'ZERGUI	mzergui.yesmine@yahoo.fr	22 488848	Dr management	
Marwa medini	maroua_medini@yahoo.fr	22600062	Dr gestion	
Manel GHARBI	manel-gharbi@hotmail.fr	98.333.967	Dr gestion	
		27.064.116		
Ben Ouhiba Ines	<ines.benouhiba@gmail.com></ines.benouhiba@gmail.com>	<ines.benouhiba< td=""><td>Dr marketing</td></ines.benouhiba<>	Dr marketing	
		@gmail.com>		
Imen TLICH	imen.tlich@fsegt.utm.tn	28 22 88 38 / 98	Docteur en	
		82 08 38	Management	
			Maître assistante	
Hanen BEN OTHMANE	hanenb.oth@gmail.com	+216 55471709	Dr management	
FESSI Ep LAGHA imen	fessi.imen@yahoo.fr	95852801/	Dr management	

		98319524		
AMIRA BERRAHAL	<amiramrl@yahoo.fr></amiramrl@yahoo.fr>		Dr Finance	
DR. AFEF KHALIL	Afef.k@live.com	97 50 44 24	Dr comptabilite	
Abir Benmabrouk	abir.benmabroukisg@gmail.com	71 75 86 97_ 54 52 33 06	Dr marketing	
Slim hadoussa	: slim.hadoussa@brest-bs.com slim.hadoussa@gmail.com	(+33)6447919	Docteur management (inviter)	
Mansour el ghoul	<m-elghoul@orange.fr></m-elghoul@orange.fr>	06 62 08 32 54	Docteur informatique (Invite)	
Farid LASSOUED	<pre><lassoued.ferid@gmail.com></lassoued.ferid@gmail.com></pre>	97 561 507	Prof informatique (invité)	
TROUDI Sarra	dr.sarra.troudi@gmail.com	20451881988207 62	Doctorat en Sciences économique	
Ben Salah ines	nousssa 2010@live.fr	98 677 824	Docteur Finance	
Bahria saoussen	bahriasaoussen2004@yahoo.fr	53 77 21 80	Doctorat en sciences de gestion- finance Contrat MIT	
Afef Abida	<afefabida@hotmail.fr></afefabida@hotmail.fr>		Contrat Management (UMPT 2019)	
Nesrine AYADI	nesrineayadi@laposte.net	97 75 85 62 / +216 58 75 85 65	Doctorat en Méthodes de Finance et de Comptabilité	
Olfa boussetta	olfaboussetta@yahoo.fr 97 783272		Docteur en sciences économiques	
Amira CHANIOUR	amirachaniour95@gmail.com	52 231 935	Doctorante en Technologies de l'Information	
GUETAT	Hazar.guetat@gmail.com	20 076 502	Docteur Gestion	
Amira KADDOUR	amira.kaddour@hotmail.com	98 95 22 04/ 00330777703460	Doctorante en sciences de gestion	
Khoufi Nouha	nouhakhoufi@yahoo.fr.	54 834553	Docteur Comptabilité	
Landolsi Houda Ep. Fathallah	houdaland@gmail.com	20 126 868 /98745268	Doctorat sciences de gestion	
Manara.toukabri	manara.toukabri@yahoo.fr	78.594.226 95.167.556	Doctorat Finance	
MAJOUL Neila	m.neila@hotmail.fr	54 899 175 54 899 987 97 969 031	Doctorat Finance	
Ons Abbes	abbes.ons2@gmail.com	20 505 984	Doctorat en économie	
Makni épouse Zouari sonia		23 29 04 78	Docteur finance (nekhili)	
Hosn el Woujoud Bousselmi	Woujoudbouselmi1985@gmail.c om	53.881.815	Docteur en Sciences de Gestion	
BOUGHIZENE YOSRA (ariana)	boughizenyosra@yahoo.fr	54742737 , 24141055	Doctorat en Sciences de gestion (comptabilité)	
Myriam ZORGU	zormyr@yahoo.fr	22 58 03 68	Doctorat en économie	
Ghassen Nouajaa	ghassen.nouajaa@gmail.com	ghassen.nouaja	Doctorant FINANCE	



		a@gmail.com	
Habiba Guezih	gzih.habiba@gmail.com	(+216) 29 842 802	Doctorante economie

LISTE DES PROFESSEURS (CORPS A, EMERITE, MCF HABILITE A DIRIGER LA RECHERCHE APPLIQUEE) POUR 2021-2022:

Nom et Prénom	Email	Poste	
Abaoub ezzeddine	abaoub.ez@gmail.com	Professeur Emerite en Finance	
Jameleddine chichti	jameleddinechichti11703@yahoo.fr	Professeur Emerite en Finance	
Jameleddine Ziadi	97935391	Professeur en Management	
Henri Dou	douhenri@yahoo.fr	Président de la Société Française de Bibliométrie Appliquée, Consultant et gérant de la société Matheo Software, Honorary Research Professor à Peking	
Choujaa Lahzami	lahzami@bluewin.ch	Professeur Emérite, Ancien directeur Ecole doctorale, chargé de la pédagogie (Suisse ; Invité)	
Mondher Bellalah	mondher.bellalah@gmail.com	Professeur Agrégé es sciences de Gestion, Président du réseau REMEREG ; Chargé des relations internationales ; (France ; invité)	
Makram Bellalah	makram.bellalah@u-picardie.fr	MCF Habilite, Sciences de Gestion, (Prof Invité)	
Abdelfettah Ammous	abdelfatteh.amous@tunet.tn	Professeur, Vice Président d'université de Sfax,	
Nacef Abdennadher	nacefab2011@hotmail.com	Expert, responsable enseignement en Arabe, Directeur Banque Centrale de Tunisie	
Chiha Gaha	gaha.chiha@gmail.com	Professeur, Emérite ; Spécialiste GRH	
Aladdin BIJO	bijo.a@me.com	Directeur de IESCCI, Expert en intelligence économique, option marketing communication	
Jean Luc Prigent	jean-luc.prigent@cyu.fr	Professeur et directeur Master GRFI ; Cy-Cergy Paris University ; France	
Fredj JAWADI	s_jawadi2001@yahoo.fr	Professeur, Méthodes Quantitatives	
Mohamed ali TRABELSI	MedAli.Trabelsi@esct.rnu.com.tn	Professeur, Sciences Economiques	
Houssem RACHDI	rachdihoussem@gmail.com	Professeur, Sciences de gestion	
Mansour El Ghoul	m-elghoul@orange.fr	Professeur, , informatique	
Manuel-José Armada	mjrarmada@gmail.com	Président EFMA 2020 ; Finance	
.Jean Michel Collard	jm@france-paris.org	Docteur en informatique ; docteur en MQ	
Farhat Selmi	selmi_farhat@hotmail.fr	Professeur, Docteur en Economie, expert international en banque et Assurance	
Ephraim CLARK	eclark@orange.fr	Professeur en Finance Internationales ; France	
Aman Agarwal	<u>aa@financeindia.org</u> >	Professseur, IIF, Indian Institute of Finance, expert international en banque et Assurance	

4.2 LES PRINCIPES D'EVALUATION

Le régime d'évaluation relatif au diplôme national de licence se base sur le contrôle continu et les examens de fin de semestre. Les enseignements prévus dans le cadre de chaque unité sont sanctionnés par des examens comportant des épreuves écrites, orales ou pratiques selon la nature de l'unité. Les dites épreuves se présentent sous forme de partiels et s'organisent en deux sessions :

Une session principale à la fin de chaque semestre dont la date est fixée par le directeur de l'institut, après avis du conseil scientifique.

Une session de rattrapage ouverte au profit des étudiants déclarés non admis lors de la session principale.

La session de rattrapage aura lieu une semaine au moins après la proclamation des résultats de la session principale de la fin de l'année universitaire pour le M1 et juste après le troisième semestre pour le M2 est admis pour le passage d'une année à une autre, tout étudiant ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20 dans chaque module de l'année d'études concernée. Cependant, les notes obtenues dans les différents modules de l'année d'études concernée peuvent se compléter entre elles, et déclaré admis tout étudiant ayant obtenu la moyenne générale. Les étudiants non admis lors de la session principale ne repassent que les épreuves se rapportant aux modules dans lesquels ils ont obtenu une moyenne inférieure à 10/20. Lors de la session de rattrapage, l'étudiant bénéficie, dans chaque épreuve, de la meilleure des deux notes finales obtenues dans les deux sessions d'examen.

L'évaluation est semestrielle, mais le passage est annuel.

L'étudiant passe d'une année à l'autre :

- s'il a obtenu la moyenne à toutes les unités d'enseignement de l'année universitaire.
- s'il a obtenu la moyenne annuelle générale par compensation entre les notes de toutes les unités.
 - Du passage conditionné de la 1ère année à la 2ème année :
 L'étudiant peut passer de la 1ère année à la 2ème année s'il a obtenu 75% des crédits de la 1ère année, c'est-à-dire au moins 45 crédits. Il reste néanmoins redevable des unités représentant les 15 crédits en instance.
 - Du passage conditionné de la 2ème année à la 3ème année :
 L'étudiant peut passer de la 2ème année à la 3ème année s'il a obtenu 75% des crédits de la 2ème année, c'est-à-dire au moins 45 crédits, et s'il a obtenu la totalité des crédits de la 1ère année. Il reste néanmoins redevable des unités représentant les 15 crédits en instance.

Les universités et les établissements d'enseignement supérieur et de recherche fixent les procédures adéquates permettant à l'étudiant de suivre les unités restées à charge et de subir leurs épreuves.

Les notes des unités dont l'étudiant reste redevable sont comptabilisées avec les notes de l'année en question.

4.3 LES CONDITIONS DE VALIDATION

4.3.1 VALIDATION DES UE

- L'unité d'enseignement est la structure de base du système d'études. Elle peut comporter une ou plusieurs matières, appelées éléments constitutifs de l'unité d'enseignement (4 au maximum). Ces éléments doivent être articulés par un lien de
- cohérence.
- L'élément constitutif de l'unité d'enseignement est un enseignement théorique, et/ou des TD, et/ou des TP, et/ou une activité appliquée sous forme de stage, de projet, de mémoire, ou de projet de fin d'études etc...
- Les unités d'enseignement de chaque parcours peuvent être subdivisées en deux types : unités obligatoires et unités optionnelles.

Unités d'enseignement obligatoires

Elles représentent l'ensemble des unités que tous les étudiants inscrits à un parcours donné doivent suivre. Pour chaque spécialité ou parcours, une liste nationale des unités obligatoires doit être établie dans le cadre de la coordination entre les offres de formation.

Ce type d'unités représente au moins 75% de l'ensemble des unités et des crédits d'un parcours.

Elles se déclinent elles-mêmes en unités fondamentales et unités transversales.

Unités fondamentales: elles sont liées à la (aux) discipline(s) qui correspond(ent) à l'intitulé de la mention et assurent à l'étudiant la formation de base dans le parcours adopté. Elles représentent les ¾ du volume global de l'horaire imparti aux unités obligatoires et du nombre de crédits.

Unités transversales: Elles constituent une formation complémentaire dans différents domaines comme l'informatique, l'anglais (et d'autres langues vivantes), les droits de l'homme et la culture de l'entreprise. Elles disposent du ¼ du volume horaire et des crédits de l'ensemble des unités obligatoires.

Unités d'enseignement optionnelles

Elles permettent à l'étudiant d'approfondir sa spécialisation ou de s'ouvrir à d'autres champs de connaissances. Elles facilitent l'orientation progressive de l'étudiant.

L'étudiant choisit ses unités optionnelles dans une liste établie par l'institution d'enseignement supérieur et de recherche et approuvée par le Président de l'université.

Les unités optionnelles représentent au maximum 25% de l'ensemble des unités d'enseignement et des crédits d'un parcours.

Une Unité d'Enseignement (UE) est validée dès lors que la moyenne pondérée (application des coefficients) des Eléments Constitutifs (EC) qui la composent est égale ou supérieure à 10/20. Une UE est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. Il n'y a pas de note éliminatoire au sein des UE. Une UE peut être obtenue par compensation au sein de l'année. Voir les règles de validation de l'année.

Elle est alors aussi définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire.

4.3.2 INSCRIPTION ET VALIDATION DES ANNEES

L'étudiant doit faire une inscription administrative et une inscription pédagogique.

Inscription administrative annuelle

- L'inscription administrative est annuelle pour tous les parcours et se fait selon les procédures réglementaires en vigueur. L'étudiant doit effectuer son inscription dans les délais fixés par l'établissement..
- Quant au nombre d'inscriptions : l'étudiant conserve ses droits acquis : Le nombre d'inscriptions autorisé dans les deux premières années de la licence est conforme aux dispositions du premier paragraphe (nouveau) de l'article 3 de
- l'arrêté n° 516 de 1973 relatif à l'organisation de la vie universitaire ainsi que tous les textes l'ayant amendé ou complété.

Inscription pédagogique

- L'inscription pédagogique se fait annuellement pour toutes les unités d'enseignement obligatoires. Elle est semestrielle pour les unités optionnelles.
- L'inscription pédagogique aux unités d'enseignement choisies doit se faire 10 jours au moins avant le commencement du semestre.

L'année est validée si les 2 conditions suivantes sont réunies :

- 1) La moyenne pondérée des UE de l'année est égale ou supérieure à 10/20et
- 2) L'UE du mémoire du 2ème semestre de la troisième Année est acquise, c'est-à-dire que la note est supérieure ou égale à 10/20

4.3.3 DATE LIMITE DE SOUTENANCE DU RAPPORT DE STAGE OU DU PROJET

Stages

Un stage professionnel facultatif d'un mois dans une entreprise publique ou privée dont l'activité est lié au domaine du diplôme pour les étudiants ayant réussi la deuxième année. Ce stage est sanctionné par un rapport de stage.

Projet professionnel de fin d'études

Un rapport de stage ou un projet de fin d'études est obligatoire pour les étudiants en licence appliquées et suivant la nature de la licence pour les licences fondamentales. Ce rapport doit être sous la supervision de l'un des enseignants de la faculté. Ce projet est sanctionné par la préparation, la présentation et la soutenance d'un rapport de projet de fin d'études ou d'un mémoire.

4.3.4 AVANT LA SOUTENANCE

Que déposer ? Comment ?

Un exemplaire du rapport sous sa forme <u>papier</u> à chacun des membres du jury (se conformer aux consignes du directeur de rapport). Le rapport sous sa forme <u>électronique</u> au secrétariat de la direction de la recherche et des stages

- clé USB
- courriel : direction.etudes@umlt.ens.tn
- CD-Rom
- ==> format Microsoft Office Word (.doc ou docx)

NB: la version électronique du rapport doit être en conformité avec la version papier.

L'ensemble du rapport doit tenir dans un seul fichier ;

Les autres fichiers seront, par exemple, des fichiers audio, vidéo ou de présentation en diapositives (type "Power Point")

Vérifier que les informations suivantes figurent bien sur la **couverture** et la **page de titre** du rapport (qui doivent être identiques. Une illustration pourra toutefois orner la page de couverture) :

- Logo de la faculté
- Prénom NOM
- Titre du rapport (éventuellement)
- - Mention, Spécialité, Parcours
- Nom de l'encadreur : sous la direction de M. ou Mme Prénom NOM
- Année universitaire : 20..-20..

Ne pas omettre les éléments suivants :

- Sommaire (en début de mémoire) et/ou table des matières (en fin de mémoire)
- Sources et bibliographie
- Table des annexes (si le nombre d'annexes est important, constituer un deuxième volume : même couverture que le volume 1, table des annexes (ou table des matières) suivie des annexes ou documents)
- Annexes numérotées et titrées
- Résumé (300 mots environ en quatrième de couverture, en français et en anglais ou une autre langue vivante en fonction du sujet du mémoire)
- Mots clés (5 à 10, en quatrième de couverture, en français et en anglais ou une autre langue vivante en fonction du sujet du mémoire)

Afin de faciliter le travail de présentation et de saisie du rapport, des documents relatifs aux normes bibliographiques, les logos et un modèle de mémoire (que vous pourrez adapter à vos besoins) sont en ligne sur le **site**.

Des ouvrages relatifs aux normes typographiques et bibliographiques sont également disponibles à la bibliothèque. Veuillez néanmoins vous référer en priorité aux consignes de votre directeur de recherche.

4.3.5 LE JOUR DE LA SOUTENANCE

À l'issue de la soutenance, le **procès verbal de soutenance** est complété par le directeur de mémoire et signé par les membres du jury.

Critères de l'évaluation scientifique du mémoire (fond)

- Adéquation entre la problématique posée et les moyens mis en œuvre pour y répondre;
- Méthodologie de travail (originalité, robustesse, esprit critique, pertinence);
- Qualité de la discussion, de l'analyse et de l'interprétation des résultats ;
- Réflexions sur les implications des résultats dans un contexte « global » ;
- Pertinence du résumé, de l'introduction et des conclusions;
- Capacité de raisonnement, clarté, esprit de synthèse;
- Fiabilité et qualité des résultats;
- Rigueur scientifique.

Remarque:

- Dans certains cas, la difficulté du sujet peut être prise en compte si celle-ci a engendré des problèmes techniques, méthodologiques ou conceptuels qui dévalorisent la qualité du travail;
- Tout plagiat, même partiel, sera sanctionné.

Critères de l'évaluation de la qualité rédactionnelle du mémoire (forme)

- Structure générale du mémoire (parties, chapitres,);
- Equilibre entre les différentes parties et composantes du mémoire.
- Syntaxe, grammaire et orthographe;
- Titre, introduction, développement structuré, conclusion, bibliographie et annexes;
- Positionnement du travail par rapport à la littérature (bibliographie)
- Travail construit autour d'une problématique claire et pertinente
- Rigueur rédactionnelle, homogénéité; logique dans l'enchaînement des chapitres;
- Clarté et qualités des figures, schémas et des tableaux;
- Nombre, périodes et exploitation des références bibliographiques;
- Cohérence des méthodes et de la présentation des résultats
- Présentation de la méthodologie et exploitation des données, références, mesures,
- Qualité de l'analyse et de l'argumentation

Appréciation de la présentation orale :

- La soutenance orale a pour but d'évaluer la capacité de communication et de réflexion du candidat. Les critères à prendre en comptes pour son évaluation incluent, dans des proportions variées:
- Capacité à rendre compte de la démarche exposée dans le mémoire
- Qualité de l'exposé (langage, prononciation,);
- Qualité du support de l'exposé (diaporamas: illustrations, graphiques);
- · Respect du temps alloué.

- · Clarté, esprit de synthèse;
- Capacité de l'étudiant à répondre aux questions et à défendre son travail devant le jury;
- Précision dans les réponses aux questions;

4.4 DECOMPTE DES PIECES NECESSAIRES A L'OBTENTION DU DIPLOME

- 1. Relevé de note de la Première Année et de la deuxième année
- 2. Attestation de Solde des frais de scolarité
- 3. Copie du procès-verbal de la soutenance pour les licences avec stages ou projets
- 4. Quittance de la bibliothèque
- 5. Formulaire de demande de Diplôme Remplie (www.umlt.ens.tn)

4.5 COMPOSITION DU JURY D'ATTRIBUTION DU DIPLOME

- Le jury doit comporter le ou les deux encadreurs, un président et des examinateurs. Il est composé au moins de 3 membres s'il y a un seul encadreur et de 4 membres s'il y a deux encadreurs.
- Le jury doit être proposé par le directeur de recherche au président de la commission de master. Il doit être validé par cette Commission avant la programmation de la soutenance.
- Un jury peut comporter un membre invité.
- Un exemplaire du mémoire de master doit être remis à chaque membre du jury, au moins une semaine avant la date de la soutenance.
- Sur les deux exemplaires définitifs que le candidat doit remettre après sa soutenance, les membres du jury doivent être mentionnés.

5. Règlement intérieure

- La faculté est un établissement d'enseignement supérieur privée qui offre une variété de formations post secondaire et de troisième cycle. Elle est dotée d'une structure administrative et pédagogique dont les principales composantes sont
- la direction, assurée par le directeur de l'établissement.

- Le secrétaire général
- Le conseil scientifique
- Le conseil de discipline
- Le service pédagogique
- Le service des affaires estudiantines
- La direction des études
- La direction de la recherche et des stages.

La faculté opère conformément à la législation tunisienne régissant l'enseignement supérieur privée et au présent règlement intérieur. La direction assume la gestion administrative et pédagogique de l'établissement, elle est responsable de la bonne marche des divers services et structures de l'établissement.

ARTICLE 1: LE CONSEIL SCIENTIFIQUE:

Le conseil scientifique de l'université examine toutes les questions relatives au fonctionnement de l'établissement, à l'organisation et au déroulement des programmes de formation ainsi que des programmes de recherches et leurs avancements. Il donne son avis sur les besoins en enseignants e chercheurs, de même que l'évaluation de programme, leurs révisions ainsi que l'élaboration de nouveaux programmes d'information ou toute autre proposition de formation ou de recherche émanant du corps professoral.

Il est composé du directeur de l'université ou de son représentant du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des membres.

Le président du conseil ou son représentant peut inviter autre personne (étudiants, représentant socioéconomique, etc....)

Le nombre d'enseignants permanents titulaire d'un DEA au moins ou d'une diplôme équivalent doit être égal ou supérieur aux deux tiers des membres du conseil scientifique. Ceux-ci sont nommés par le conseil d'administration sur proposition du directeur de l'établissement.

Lorsqu'il se produit des vacances au sein du conseil scientifiques, il est prévu au remplacement conformément au présent article. Le conseil se réunit régulièrement et à chaque fois que l'intérêt de l'établissement l'exige. Le président ou son représentant envoie alors une convocation officielle aux membres du conseil dont les réunions ne sont valables que si le tiers des membres au moins sont présent. A défaut il doit procéder au bout d'une semaine au maximum à une autre réunion quelque soit le nombre des présents.

Le secrétaire général assure le secrétariat du conseil, il établis les procès-verbaux et en transmet des copies au directeur et aux membres du conseil

3

ARTICLES 2: LE CONSEIL DE DISCIPLINE

Le conseil scientifique est aussi de tout manquement aux obligations universitaires des étudiants appartenant à La faculté ayant commis une fourte quelque ou une grande à l'occasion du déroulement des examens.

Le conseil de discipline est composé :

A / du directeur ou de représentant en qualité de président du conseil ;

B / d'enseignants choisis par le directeur de l'établissement ou son représentant ;

C / du secrétaire général qui assiste aux réunions du conseil à titre de rapporteur.

Le président du conseil ou son représentant peut inviter toute autre personne dont la participation est jugée utile.

Les informations pénales (crimes ou débits) commises dans les locaux de L'Université, sont indépendantes des poursuites judiciaires et ne les éteignent pas.

Le conseil de discipline peut prononcer les sanctions suivantes :

- 1- L'avertissement.
- 2- Le blâme
- 3- L'interdiction de participer à une ou deux sessions d'examens d'un module.
- 4- L'interdiction de participer à une ou deux des sessions d'examens.
- 5- L'exclusion de L'Université pour une Année
- 6- L'interdiction provisoire de s'inscrire à La faculté pour une période de deux années universitaires au maximum.
- 7- L'exclusion définitive de La faculté.

Les décisions du conseil de discipline sont exécutives.

Pour la sanction citée à l'article 7, le directeur de l'université informe le ministère de l'enseignement supérieur dans un délai de 15 jours à compter de la date de prise de décisions de la sanction.

Le conseil de discipline se réunit à la demande de son président. Les délibérations sont consignées dans un procès- verbal signé par son président et ne sont valables que si le tiers de ses membres au moins sont présent. A défaut, il est tenu une deuxième réunion dans un délai de cinq jours quel que soit le nombre de présents. En cas d'égalité des voix, celle du président est prépondérante. Toute personne faisant l'objet de poursuites disciplinaires est invité au préalable pour le président du conseil ou son représentant et entendue si elle se présente.

Les sanctions prononcées pour le conseil de discipline sont notifiées par écrit aux intéressés au moyen d'une décisions signée pour la président du conseil de discipline ou de son représentant.



ARTICLE 3: LE SERVICE PEDAGOGIQUE

Le service pédagogique de la faculté est chargé de l'organisation des études et de l'organisation des examens selon un calendrier fixé par la direction sur proposition du conseil scientifique.

ARTICLE 4: LE SERVICE DES STAGES

Les services des stages s'occupent de la recherche des stages. Il organise et encadre le déroulement des stages prévus au programme de formation en collaboration avec les entreprises et organismes partenaires.

ARTICLES 5 : ASSIDUITE ET DISCIPLINE

La présence des étudiants aux cours et travaux dirigés est obligatoire. Elle est contrôlée par les enseignants et suivie régulièrement par l'administration. Au-delà de quatre absences pour les unités évaluées par le régime de contrôle continu, l'étudiant est déclaré refusé des examens finals du 1^{er} et 2 ème semestre. L'élimination est prononcée sous préavis quelque soit le motif des absences. Toute absence à une évaluation (Examen, contrôle continu, test, soutenance de mémoire De stage etc.....) implique systématiquement la note zéro quel qu'en soit le motif.

Les étudiants doivent respecter les enseignants, le personnel administratif et les ouvriers. Il leur est interdit de fumer de consonner des boissons ou d'amener de la nourriture en classe. Tout étudiant sanctionné pour une fonte disciplinaire pour une fonte disciplinaire ne peut bénéficier d'un rachat dans les examens.

ARTICLE 6: LES EXAMENS

Chaque unité d'enseignement est sanctionnée par un examen final et d'autres formes d'évaluation ou d'autres moyens d'évaluations suivant le régime de l'unité ; à cet effet :

- a. Une session principale est organisée à la fin du premier et du deuxième semestre.
- b. Une session de rattrapage est organisée une semaine au moins après la proclamation des résultats de fin d'année.

Les étudiants refusés à la session principale ne repassent à la session de rattrapage que les unités dans lesquels ils ont obtenu une moyenne inférieure à 10/20. Dans ce cas ils bénéficient pour chaque examen de la meilleure des deux notes obtenues à la session principale et à la session de rattrapage.

Le contrôle continu dans chaque module est attribuée à chaque étudiant, celle-ci est égale à la moyenne de tous les résultats des évaluations obtenues par l'étudiant durant la période d'enseignement d'un module.

Chaque étudiant dont la moyenne générale annuelle est égale ou supérieur à 10/20 recevra une attestation de réussite assortie à l'une des mentions suivantes :

- Mention « très bien » : si le moyenne générale est égale ou supérieur à 16/20.
- Mention « bien » : si le moyenne générale est égale ou supérieur à 14/20 et inférieur à 16/20
- Mention « assez bien » : si le moyenne générale est égale ou supérieur à 12/20 et inférieur à 14/20
- Mention « passable» : si le moyenne générale est égale ou supérieur à 10/20 et inférieur à 12/20

Les dispositions relatives au déroulement des épreuves, ainsi que le calendrier des examens sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Les étudiants doivent respecter les règles suivantes :

- Chaque étudiant doit occuper la place qui lui est assignée.
- Aucun étudiant ne peut être autorisé à accéder à la salle d'examen après la distribution des sujets d'examen quel que soit le motif.
- Il est interdit aux étudiants d'avoir en leur possession tout document de quelque nature, sauf indication contraire mentionnée sur le sujet d'examen.
- Faute forme de communication entre les étudiants pendant le déroulement de l'examen est strictement interdite.
- Chaque étudiant doit présenter sa carte d'étudiant et émerger la famille de présence.
- Il est interdit de quitter la salle d'examen avant de remettre sa copie, même blanche.
- Toute forme de fraude ou tentative de fraude est strictement interdite.

Tout contrevenant aux dispositions prévues ci-dessus s'expose à des sanctions disciplinaires.

ARTICLE 7: LES STAGES:

Les étudiants devant réaliser un stage prévue dans le cadre de leurs programmes d'études sont tenus de compléter des formulaires de demandes de stages en respectant les délais impartis par La faculté . Ils sont en autres tenus d'accepter les offres de stages qui leur sont proposées par le service idoine de l'Université.

Ils doivent respecter les normes de fonctionnement au sein des entreprises ou organismes d'accueil durant le déroulement des stages, ainsi que les exigences professionnelles et académiques liées aux activités des stages.

A l'issue des stages chaque étudiant doit déposer un rapport de stage en 5 exemplaires, un jury dont la composition est fixée par le directeur de La faculté évalue ce rapport soutenu par l'étudiant stagiaire. Si le stage est déclaré non couchant par le jury, l'étudiant est tenu d'effectuer un stage de remplacement qui sera évalué dans les mêmes conditions.

ARTICLE 9: LES INSCRIPTIONS

Les conditions d'admission et d'inscription aux programmes sont fixées par conformément La faculté et à la réglementation en vigueur et aux usages de la profession.

L'inscription aux programmes de formation se fait sur une base annuelle, les pièces à fournir pour les étudiants sont fixées annuellement par la direction de l'université qui leur délivre un certificat d'inscription et une carte d'étudiant.

Les frais d'inscription et de scolarité se rapportant aux différents programmes sont fixés annuellement par la direction de La faculté et portés à la connaissance des étudiants qui en recevront une copie leur première inscription.

La modification des tarifs d'inscription et des frais de scolarité est régie par la légalisation un vigueur aussi que les règlements en usage.

Les frais d'inscription et de scolarité sont annuels et doivent être acquittés selon les modalités de paiement fixé par la direction de l'université.

Tout étudiant n'ayant pas respecté les dates limites de paiement doit s'acquitter immédiatement et en totalité des montants des frais annuels exigés et non encore perçue à cette date.

La direction de La faculté se réserve le droit de refuser l'accès à ses locaux et de fournir ses prestations encore tout étudiant n'ayant pas acquitté les frais d'inscription et de scolarité conformément aux procédures un vigueur.

ARTICLE 10: DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

Lors de la première inscription La faculté fournit à chaque étudiant les documents suivants :

- Le régime des études et des examens relatifs aux programmes dans lequel les étudiants s'est inscrit.
- Le règlement intérieur de l'université.
- Les tarifs d'inscription et de scolarité applicables aux programmes de formations dans lesquels ils se sont inscrits.

Pour les besoins de correspondance chaque étudiant est tenu d'informer le service affaires estudiantines de tout chargement intervenu dans son adresse durant l'année universitaire en cours.

Chaque étudiant doit signer un accusé faisant foi des documents ci-dessus mentionnés.

6. L'INTERNATIONAL

- Les conditions d'échanges : l'université fait partie du Réseau Euro-méditerranéen pour l'enseignement et la recherche en économie et en Gestion, REMEREG, qui regroupe un Réseau de 14 Universités de la Zone euro-méditerranéenne. Taper sur Internet REMEREG.
- Les Accords internationaux : La Faculté a signé des accords internationaux dans le cadre de ce réseau.

7. LES ÉQUIPEMENTS

Le Lecteur peut se référer au à l'inventaire.

8. PAGES PRATIQUES

ACCES WEB

La faculté met à la disposition de ses étudiants une interface web sur le site www.mit.tn, www.umlt.ens.tn Cette Page permet la consultation

- Supports de cours
- Etat de paiement des frais d'études
- Profil
- Bibliothèque
- Planning des cours
- Planning des examens
- Documents utiles
- Formulaires utiles
- Une plateforme de e-Learning est en cours de développement.

9. CONSEILS

9.1 LE CONSEIL SCIENTIFIQUE:

Liste disponible au rapport Master.

9.2 LE CONSEIL DE DISCIPLINE :

Liste disponible au rapport Master.

ANNEXE



فالتعاليعالية التعالى

الاحارة العامة للتعليم العالي

200 - AP 3 -- Weight

احارة التعليم العالبي الماسي والمعاحدة

1106 V 220 P

إلى السيدرة) مديررة) الكلية المتوسطية الخاصة لعلوم الإعلامية والاقتصادية والتصرف بتونس

الموضوع: حول تأهيل شهادات بعنوان السنة الحامعية 2019-2020.

تحية طيبة،

تبعا لطلبكم المتعلق بتأهيل مؤسستكم لتأمين التكوين في شهادات في مستوى الإجازة وذلك بعنوان السنة الجامعية 2019-2020، أتشرف بإعلامكم أنه تم عرض برامج التكوين المتعلقة بالشهادات الآتي ذكرها على أنظار كل من اللجان القطاعية المعنية واللجنة الاستشارية لمنح الترخيص لإحداث المؤسسات الخاصة للتعليم العالي أو سحبه وبحلس الحامعات المنعقد بتاريخ 2019 الذي صادق على ما يلى :

الفترة	القرار النهائي	المسلك	الإجازة
2022-2019	الموافقة على التأهيل	(B) ULLEY 1 0153)	الإجازة في إعلامية النصرف
2022-2019	الموافقة على التأهيل	هندسة البرمجيات ونظم المعلومات	الإيحازة في علوم الإعلامية
2022-2019	الموافقة على التأهيل	القد-مالية-بنك-تأمين	الإجازة في العلوم الاقتصادية
2022-2019	الموافقة على التأهيل	إدارة الأعمال	لإحازة في علوم التصرف
2022-2019	الموافقة على التأهيل	التسويق	لإحارة في علوم التصرف
2022-2019	الموافقة على التأهيل	التضرف في الموارد البشرية	لإجازة في عنوم التصرف
2022-2019	الموافقة على التأهيل	عالية ا	لإجازة في علوم التصرف

ويحذه المناسبة ندعوكم إلى ضرورة التقيد بالشهادات المؤهلة وبعروض التكوين التي تؤمنها

المؤسسة بصفة قانونية.

وتفعشلوا بقبول فائق الاحترام.

المدير العام للتعليم العالي أ. عبدالجيد بنعمارة

